



Formation AMFPC

Guide et outils du tuteur

A partir de la fin du premier stage de formation et jusqu'à la certification, le stagiaire se forme au sein du club. Pour cela il est accompagné par un tuteur, reconnu par la Commission Régionale d'Enseignement et de Formation (CREF). Durant cette période d'alternance le stagiaire doit participer à la vie du club, prendre connaissance du fonctionnement de sa structure et effectuer une série d'encadrements sur base de la méthode d'apprentissage Pagaie Couleur. En plus de ce que doit faire le stagiaire en club, la CREF demande de participer à l'organisation d'une manifestation régionale ou départementale.

Le rôle du tuteur :

Les tuteurs ont un rôle essentiel dans l'accompagnement des stagiaires. L'acquisition des savoirs faire pédagogiques se fait tout au long des mises en situation pédagogiques. Le rôle du tuteur est l'aide à l'analyse de l'activité d'encadrement des séances en club. La relecture et l'analyse des fiches situations écrites par les stagiaires sont déterminantes pour l'acquisition des compétences pédagogiques.

Les tuteurs veillent également à ce que les stagiaires réalisent bien toutes les exigences de formation, que ce soit les expériences à vivre (encadrer différents public, différents niveau PC, séance péda, sorties...) ou les documents à renseigner (livret de formation, fiche de liaison, fiche de séance et de bilan de séance...).

Cette fonction nécessite des compétences spécifiques de formation, mais aussi de la disponibilité.

Le tuteur doit être titulaire de l'habilitation PC.

La CREF Hauts de France s'engage à accompagner les tuteurs par des actions de formation et à répondre à leurs demandes concernant les enjeux liés à leur rôle dans la formation des futurs moniteurs. A ce titre les tuteurs peuvent à tout moment du parcours de formation du stagiaire qu'ils accompagnent solliciter les référents de la CREF.





Description des actions du stagiaire en club :

	Identifier et appliquer concrètement la réglementation en vigueur lors de l'activité au sein du club :
UC 1	Il vérifie que l'affichage obligatoire est correct
	Il vérifie les règles d'accès à l'eau de son site de pratique
	Il participe à une AG ou à un CD de son club et à l'organisation d'un temps fort de la vie du club
	Accueillir les publics au club
	Préparer le matériel
UC 2	Lors de ses séances, il vérifie que tout le monde a son matériel en bon état et adapté
	Il participe au test de flottabilité des gilets et prend connaissance des fiches de gestion
	Il formalise (fiche situation) et fait le bilan avec son tuteur d'au moins 5 séances pédagogiques de la pagaie blanche à la pagaie verte
	Il encadre au moins 2 publics différents
	Il préparer et met en œuvre des situations pagaies couleurs
	Il observe et évalue ses pratiquants
	Il peut conduire 3 situations en cohérence avec un même thème pédagogique
	Il encadre des situations sur au moins 2 sites de pratique différents
	Il repère les attitudes caractéristiques du débutant
UC	Assister un moniteur sur 2 sessions de certification PC
3	Certifier des Pagaies Blanches
	Appliquer les gestes et techniques propres à ses prérogatives d'encadrement
UC 4	Il s'exerce aux techniques de sécurité individuelles
	Il identifie les dangers objectifs sur les sites habituels de pratique
	Lors d'une sortie club, il est en situation de conduite de son groupe
	Il s'exerce aux techniques de sauvetage
	Vérifier la conformité du matériel nécessaire à son activité

• La fiche de bilan de situation pédagogique

Commission Régionale d'Enseignement & de Formation Responsable : Nicolas PARGUEL Email : nparquel@canoekayak-hautsdefrance.org





fiche de bilan de situation					
date:					
lieu:					
I- CHOIX DES SITUATIONS MISES EN PLACE	oui	non	Remarques		
le thème et l'organisation de la situation sont-ils réellement mis en œuvre ?					
L'objectif est-il adapté au niveau des élèves? Trop dur ? ou trop facile ?					
Les situations (exercices, jeux) sont-elles adaptées au lieu de pratique?					
Les moyens matériels (forme de bateau, taille de pagaie, balisage ou porte) sont-ils biens choisis?					
II- COMPORTEMENT DU GROUPE ET DES INDIVIDUS DANS LE GROUPE					
est ce que j'observe les comportements techniques attendus ?					
est ce que j'observe du progrès sur un ou des comportements ?					
III- ORGANISATION DU GROUPE - GESTION DU TEMPS					
ont-ils pratiqué activement pendant les ¾ du temps passé sur l'eau ?					
IV- COMPORTEMENT DU MONITEUR					
est- ce que j'ai fait des remarques collectives (compliments, critiques) ?					
Est ce que j'ai donné des conseils à chacun ?					
est- ce que j'ai apporté des corrections ?					
est- ce que j'ai adapté la séance à un changement des conditions extérieures (vent, pluie, froid)?					
V- SECURITE					
suis-je capable d'expliquer les conditions du jour					
(météo, t°C de l'air, de l'eau, vent, niveau d'eau, horaire de marée, houle,)					
est-ce que j'ai pris en compte les conditions de navigation du jour pour choisir :					
l'équipement des pratiquants et de moi même					





le site de navigation		
I'organisation du groupe		
ai-je donné des consignes de sécurité au groupe avant de monter sur l'eau ?		
le groupe a-t-il suivi les consignes de sécurité ?		
est ce que j'avais toujours mon groupe en visuel et à distance d'écoute ?		
si j'ai réalisé un sauvetage, cela s'est t il bien passé ?		
le nageur a été rapidement récupéré		
le matériel a été rapidement récupéré		
est ce que j'ai fais participer les groupe au sauvetage		
est ce que j'ai bien utilisé le matériel de sécurité ?		
(bout de remorquage, corde,		

Rappel: la certification (AMFPC EC-MER 18 mai 2020 / AMFPC EC-EV 17 mai 2020)

Avant l'examen, le stagiaire devra :

- Avoir obtenu 2 Pagaies Couleurs Vertes
- Présenter l'attestation « natation/sauvetage »
- Suivi la totalité de la formation (stage formation, journée Pagaies Couleurs, weekend AMFPC)
- Avoir fait les 10 séances dans sa structure d'accueil (et selon les critères décrites dans le cahier de formation)
- Avoir aidé à organiser une manifestation
- Avoir fait le dossier pédagogique

Durant l'examen, le stagiaire effectuera :

- Une démonstration de son aisance en eau vive
- Une démonstration à organiser et mettre en place la sécurité
- Un questionnaire sur la culture « kayakiste » général (1h)
- Un entretien avec la CREF/CTR sur son année de formation avec comme base de l'entretien : le dossier pédagogique du stagiaire (30min)
- → Tout manquement renverra obligatoirement le stagiaire en « rattrapage » ou devra refaire le moment dédié aux stagiaires AMFPC pour prétendre à être titulaire du diplôme

